

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 460**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

TP : Titre professionnel Métallier-serrurier option pose d'ouvrage, option métallerie- ferronnerie, option menuiserie-acier

Nouvel intitulé : Métallier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'Emploi Modalités d'élaboration de références : CPC bâtiment et travaux publics	Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254s Soudage, assemblage, pose, d ensembles métalliques et de chaudronnerie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métallier - serrurier fabrique tous les ouvrages métalliques liés au secteur du bâtiment : ouvrages de protection des biens et des personnes (garde-corps, rampe, grille, clôture, etc.), ouvrages décoratifs (portes, portails, mobilier urbain, etc.), ouvrages de réhabilitation et d'aménagement (portes, fenêtres, etc.), et ouvrages de restauration du patrimoine (cloisons, rampe, portails, grille, etc.). Il réalise également des ouvrages de construction métallique apparentés au bâtiment tels les ouvrages de charpente métallique (éléments de charpente tels que poteaux, fermes, etc.), les verrières et petites charpentes, les passerelles et escaliers, etc., et également les ouvrages nécessitant un montage-assemblage au plan (petite mécano-soudure, ossature de machine, etc.).

Dans le cadre de diversifications de l'emploi, il peut :

- poser et entretenir des ouvrages métalliques (pose d'ouvrages)
- réaliser des ouvrages de métallerie ferronnerie : forgeages courants, éléments de ferronnerie décorative, (ferronnerie)
- réaliser des ouvrages de menuiserie acier, notamment en agencement-décoration (métallerie acier)

Le métallier-serrurier travaille généralement à l'atelier, dans de petites entreprises (moins de dix salariés) et, ponctuellement, sur chantier.

En fonction de la nature de l'activité (décoration, ferronnerie-serrurerie d'art), les chantiers peuvent être européens ou internationaux.

Les horaires sont, en général, réguliers, directement liés à la charge de travail dans les petites entreprises ; le travail peut être posté et en horaire décalé (2 x 8) dans les entreprises plus importantes. L'exercice des activités sur chantier nécessite des déplacements, parfois importants, et peut engendrer des dépassements d'horaires.

Le métallier-serrurier intervient souvent seul ou, pour les plus expérimentés, avec une petite équipe qui peut être composée d'apprentis, d'ouvriers spécialisés ou d'intérimaires.

Il exécute les travaux courants de sa spécialité à partir de directives générales et sous contrôle ponctuel du chef d'entreprise. Il dispose d'une certaine initiative dans le choix des moyens de production. La résistance à la station debout prolongée et la capacité de déplacer / porter des charges lourdes est nécessaire. Le travail en hauteur peut être occasionnel dans l'atelier. Dans tous les cas, il doit appliquer strictement les consignes de sécurité.

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. FABRIQUER DES OUVRAGES DE PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES : GRILLES, GARDE-CORPS

Débiter des barres en métallerie serrurerie.

Conformer manuellement des barres en métallerie-serrurerie.

Usiner des barres en métallerie serrurerie.

Souder au chalumeau en métallerie serrurerie.

Souder à l'électrode enrobée et au métal inert gaz / métal activ gaz (MIG/MAG) en métallerie serrurerie.

Monter et assembler des ouvrages plans simples de métallerie serrurerie.

2. FABRIQUER DES OUVRAGES DE MENUISERIE METALLIQUE INTEGRES A L'ENVELOPPE DU BATIMENT : PORTES, CHASSIS, ETC.

Débiter et usiner des tôles en métallerie serrurerie.

Conformer des barres et tôles à la machine en métallerie serrurerie.

Poser des organes de rotation et de fermeture en métallerie serrurerie.

Monter et assembler des ouvrages plans composés en métallerie serrurerie.

3. FABRIQUER DES OUVRAGES TRIDIMENSIONNELS DE METALLERIE SERRURERIE : ESCALIER, HOTTE, ETC.

Tracer, débiter des volumes composés de barres et de tôle en métallerie serrurerie.
 Conformer, assembler et souder des volumes composés de tôle acier en métallerie serrurerie.
 Débiter, conformer et assembler du tube acier en métallerie serrurerie.
 Monter et assembler des ouvrages tridimensionnels de métallerie serrurerie.

4. CETTE UNITE CONSTITUTIVE EST A CHOISIR PARMIS LES 3 OPTIONS SUIVANTES :

- soit l'option pose d'ouvrages : poser des châssis et garde-corps à barreaudage dans un bâtiment.
 Caler, fixer et étancher un châssis et son remplissage dans une baie.
 Poser un châssis en réhabilitation.
 Poser un garde-corps à barreaudage sur une dalle béton.

- soit l'option métallerie - ferronnerie : fabriquer des ouvrages mixtes de métallerie ferronnerie.
 Transformer par étirages et refoulements, par forgeage
 Conformer des barres à chaud par forgeage.
 Forger et rebattre des outils utilisés dans le bâtiment.
 Tracer et réaliser des volutes avec noyaux par forgeage.

- soit l'option menuiserie acier : fabriquer des ouvrages en menuiserie-acier.
 Débiter et usiner des tubes profilés acier en métallerie.
 Poser des accessoires de rotation et de fermeture en menuiserie-métallique.
 Monter assembler au plan des ouvrages de menuiserie-acier.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises, à dominante artisanale, du secteur du bâtiment de la fabrication et/ou de la pose : métallerie, serrurerie, pose, agencement, décoration. Entreprises du secteur industriel : charpente acier, chaudronnerie, montage assemblage au plan.
 Services maintenance des collectivités et des entreprises industrielles.

néant.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1601 : Métallerie d'art
 F1607 : Pose de fermetures menuisées
 H2911 : Réalisation de structures métalliques

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le titre professionnel est composé de quatre certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées. Le quatrième certificat de compétences professionnelles est à choisir parmi les trois options visées ci-dessus.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation d certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 25 novembre 2002 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)
En contrat de professionnalisation	X	Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret 2002-1029 du 02 août 2002 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi (JO du 06 août 2002).

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21/10/2003 paru au JO du 08/11/2003

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 25 novembre 2002 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Métallier](#)